

Association LE RELAIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2009

1. Le comité
 2. Services offerts par Le Relais
 3. Relations médicales
 4. Équipe mobile
 5. Relations extérieures
 6. Journées francophones de la schizophrénie
 7. Le Relais: 20^e anniversaire
 8. Conférences
 9. Formation
 10. Finances du Relais
 11. Conclusion
- Les comptes 2009 et le rapport des vérificateurs des comptes

1. LE COMITE

L'assemblée générale du Relais s'est tenue le lundi 20 avril 2009 à la Maison des Associations. A cette occasion, la modification d'un article des Statuts de Relais a été approuvée. Dorénavant, l'article 3 précise que l'association « se voue à la défense des droits respectifs des proches **et des patients** ». Cette modification nous permettra de prendre la parole au sein d'instances telles que la Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients.

Huit membres du comité ont été réélus: MM Michel Bajettini et Sandro Manzoni; Mmes Yvette Bajettini, Louissette Burkhardt, Aviva Dattel, Marie-Josée Durak, Miriam Reidy Prost et Marie-Ange Zwickert. Un membre du comité, le Docteur Philippe Rey-Bellet, s'est retiré, sa charge professionnelle devenant trop lourde ; c'est le Docteur Nicolas Perrin qui le remplace désormais ; Mme Yvonne Allemann est notre membre d'honneur.

Notre comité a fonctionné comme les années précédentes et s'est réuni une fois par mois environ. Le bureau, composé de quatre responsables, a permis de faire avancer plus rapidement les dossiers.

Comme ces années précédentes, le comité s'est appuyé sur d'autres personnes, membres du Relais, qui ont participé activement à diverses activités permettant ainsi de réaliser des tâches de plus en plus nombreuses. Nous avons beaucoup apprécié cette collaboration et tenons à remercier ces personnes, tout particulièrement MM. Georges Saloukvadze, Robert Hammarström et Dietmar Lohmann ainsi que tous les membres du comité qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine.

2. SERVICES OFFERTS PAR LE RELAIS

2.1 Groupe de soutien

Ce groupe a fonctionné tous les 15 jours, le lundi de 19h00 à 20h30. Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous beaucoup de nouvelles personnes. Ces réunions sont très importantes, puisqu'elles aident les proches à mieux faire face à leur lourde situation et à comprendre la nécessité de prendre soin d'elles. Marie-Josée Durak, infirmière spécialisée en psychiatrie, qui travaille à la Consultation de la Servette, a animé ce groupe jusqu'en décembre. Malheureusement, elle a cessé son activité au sein du Relais, activité qu'elle a mené durant une dizaine d'années.

Dorénavant, le groupe de soutien (toujours tous les 15 jours) sera animé par un membre du comité. Environ une fois par mois un professionnel de la santé participera à ces rencontres.

Ceci permettra de proposer à nos anciens membres un soutien axé sur divers aspects de la problématique de la maladie psychique.

2.2 Accueil personnalisé

De nombreuses personnes ont été reçues sur rendez-vous par un membre du comité. Très perturbées par le comportement de leur proche, elles attendaient des renseignements pour mieux gérer leur quotidien et avaient besoin de confier leurs inquiétudes et de parler de leur souffrance. Nous remarquons que toutes ces personnes sont soulagées d'avoir en face d'elles des proches qui savent de quoi ils parlent, qui les comprennent, puisqu'ils vivent eux-mêmes ces situations difficiles. La plupart d'entre elles viennent ensuite à nos groupes de soutien.

2.3 Permanence téléphonique

La permanence téléphonique du Relais a fonctionné tous les lundis et vendredis de 13h30 à 16h00 (022 / 781 65 20). Les personnes dans le désarroi ont pu ainsi avoir un premier contact avec un membre de notre association. En toute discrétion, nous nous sommes efforcés de répondre à leur demande, qu'il s'agisse de renseignements concrets ou d'une écoute attentive de leur souffrance ou de leurs problèmes. Le groupe de soutien et l'accueil personnalisé leur sont proposés.

Un membre du comité a relevé quotidiennement les messages, répondant ainsi aux demandes dans les 24h. Depuis le début 2010, la même personne a fait dévier les appels sur son téléphone personnel. Ceci permet aux personnes qui hésitent à laisser un message, d'être directement en contact avec notre association.

2.4 Bulletin d'information

En 2009, Le Relais a publié 4 bulletins d'information. Ces bulletins sont distribués à nos membres, aux personnes qui soutiennent notre association, aux soignants et à toute personne qui manifeste un intérêt pour notre travail. Cela nous permet de donner des informations utiles, telles que les dates des réunions du groupe de soutien, des conférences, des manifestations. Nous résumons également nos activités du trimestre précédent, informons de sujets particulièrement importants et tenons au courant des dernières nouvelles médicales.

2.5 La bibliothèque

Toujours ouverte à nos membres les lundis et vendredis de 14h à 16h et au moment des groupes de soutien, notre bibliothèque propose des documents intéressants et d'actualité. Nos livres, cassettes et dossiers informent sur les maladies psychiques, les médicaments, les différents lieux de résidence. Beaucoup d'étudiants apprécient cette source d'information.

2.6 Brochures à disposition au Relais

La première brochure concerne notre association où sont répertoriées nos diverses activités.

La deuxième: « Troubles psychiques, première hospitalisation » traite de points importants pour les patients et pour les proches, à savoir les problèmes médicaux, juridiques et sociaux.

La troisième: « A qui faire appel en cas de crise ? » donne les renseignements et les No. de téléphone utiles lors d'une urgence psychiatrique ou d'un état de crise.

De plus, nous remettons très souvent le dépliant de Biceps, celui de l'Equipe mobile ou le carnet d'adresses du Grepsy, ce dernier utile pour tout ce qui touche la maladie psychique et qui sera bientôt mis à jour par Pro Mente Sana et réimprimé.

2.7 Lieux de vie

Voici les réponses et commentaires au questionnaire que nous avons envoyé à nos membres au début de l'année. Nous remercions tous ceux qui nous ont répondu (103 personnes).

Réponses obtenues

• Personnes en attente d'un logement individuel	08
• Personnes en attente d'un logement partagé ou colocation	02
• Personnes en attente d'une place dans un foyer	13
• Personnes en attente d'un lieu de vie avec encadrement médico-social	26
• Personnes satisfaites de leur lieu de vie	30
• Personnes satisfaites vivant dans une institution	13
• Personnes habitant avec leur famille	15
• Personnes ayant un logement hors de Genève	07

Commentaires :

- 13 personnes attendent un placement dans un foyer, certaines depuis plusieurs années ; de plus, en avril 2009, il y avait 26 personnes ne pouvant quitter Belle-Idée, faute d'un lieu de vie adéquat (ces personnes n'entrent pas dans les réponses au questionnaire).
- 26 personnes désirent un lieu de vie avec encadrement médical, social, ou médico-social ; il n'existe à l'heure actuelle rien de tel à Genève.
- Parfois les personnes se disent satisfaites de leur de lieu de vie, mais il n'en est pas de même des proches qui sont inquiets de la manière dont vit le patient et qui bien souvent doivent intervenir à plusieurs reprises dans la semaine (courses, ménage, lessive, comptes...).
- Habiter avec sa famille n'est pas une solution, car les proches s'épuisent et il faut, tôt ou tard, trouver un lieu de vie pour ces personnes.

Ces résultats ont été envoyés à la Commission Cantonale d'Indication (CCI) ainsi qu'à divers politiciens, avec le commentaire suivant : « Ce questionnaire donne un aperçu partiel de la situation des gens souffrant de troubles psychiques à Genève. Nous n'avons touché que les membres du Relais et nous sommes bien loin de recenser tous les proches de patients. »

En réponse à notre démarche, nous avons été reçus par le Pr Arnaud Perrier, président de la CCI. A la suite de cet entretien fort chaleureux d'ailleurs, il ressort que les politiciens ont bien pris en compte les demandes concernant

les personnes en situation de handicap psychique et que ces prochaines années (2010-2012) plusieurs lieux de vie répondant aux besoins verront le jour.

2.8 Service contact-loisirs

Monsieur Dominique Dietrich anime bénévolement ce groupe destiné aux personnes souffrant d'une maladie psychique. Des rencontres sont proposées tous les 15 jours, le mardi dès 18h, à la maison de quartier des Eaux-Vives. Les participants décident de leur soirée. Au programme: repas, jeux, différentes sorties...

2.9 Le site web de Relais

L'importance des moyens de communication électroniques n'est plus à démontrer. Ainsi, de nombreuses personnes prennent contact avec notre association après avoir trouvé de l'information sur notre site web : www.lerelais.ch. Là, elles prennent connaissance de nos différents services, notamment de notre groupe de soutien, lisent les comptes-rendus de nos diverses conférences, et s'intéressent à nos multiples activités comme, par exemple, celles organisées dans le cadre des Journées francophones de la Schizophrénie qui ont lieu chaque année en mars-avril. Nos bulletins trimestriels peuvent aussi être consultés sur le site. D'autre part, nous recevons beaucoup de questions et demandes de conseils par email auxquelles nous faisons notre possible pour répondre rapidement.

3. RELATIONS MEDICALES

3.1 Collaboration avec les HUG

En 2009, nous avons été très heureux de poursuivre et d'intensifier notre collaboration avec les HUG, tout particulièrement le Service de psychiatrie adulte.

3.2 Réunions Associations/Service de psychiatrie adulte

Depuis 2001, les réunions entre, d'une part le Service de psychiatrie adulte représenté, entre autres, par le Pr Ferrero, le Pr Bertschy, puis le Docteur Rey-Bellet, son remplaçant, et d'autre part, des associations genevoises de patients et de proches, ont lieu environ tous les deux mois. Elles sont présidées par Mme Véronique Giacomini, psychologue responsable aux HUG. Ces réunions ont lieu hors de Belle-Idée (à l'association Parole notamment), et

les représentants de la psychiatrie adulte sont très heureux de changer de cadre.

Ces rencontres ont permis, entre autres,

- L'élaboration d'un article rédigé en commun avec les autres associations, présentant le partenariat associations-professionnels à Genève dans la Revue Médicale Suisse, grâce au précieux concours, quant à la forme, de Mme Anne Bardet Blochet, sociologue au Service de psychiatrie adulte.
- Notre participation, avec le Biceps, au Congrès de la société suisse de psychiatrie à travers un atelier de sensibilisation des professionnels.
- Des échanges d'information et l'élaboration de divers projets à travers des discussions où le respect mutuel est très présent.

3.3. Départ du Pr Bertschy

Nous avons regretté le départ du Pr Gilles Bertschy pour Strasbourg. Nous lui avons témoigné notre gratitude et nos remerciements pour toute l'aide qu'il a apportée à notre association. En effet, il a toujours été là pour répondre à nos demandes et a donné de nombreuses conférences fort intéressantes.

3.4 Congrès de la société suisse de psychiatrie

Organisé à Genève pour la première fois depuis 45 ans par le Pr François Ferrero, président de la Société Suisse de Psychiatrie Sociale et le Dr Hans Kurt, président de la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie, le Congrès s'est déroulé les 3 et 4 septembre derniers.

Pendant ces deux journées, de nombreux ateliers, symposiums et conférences ont été proposés aux professionnels médicaux. Lors de la séance inaugurale à laquelle Mme Ruth Dreifuss était présente, le Pr Benedetto Saraceno, directeur de la division de Santé mentale et d'abus de substances de l'OMS, a magnifiquement parlé de la nécessité pour la psychiatrie de passer de l'ancien modèle bio-médical à une approche bio-psycho-sociale.

Trois membres du Relais, au cours des diverses conférences qu'ils ont suivies, ont eu le plaisir de voir mis en évidence **le rôle des familles comme partenaires**, ainsi que le souci des soignants d'impliquer les patients dans le processus des soins.

Le mercredi 2 septembre, deux membres du Relais ont également eu l'occasion de participer avec deux responsables du Biceps à un atelier: « **Raison d'être et enjeux d'un soutien aux proches** ». Il s'agissait de démontrer au personnel médical l'intérêt d'une aide par les pairs, lorsque l'on a un proche souffrant de maladie psychique et que l'on ne sait plus vers qui se tourner pour mieux comprendre ce que l'on vit et apprendre à gérer le quotidien.

3.5 GREPSY - Groupe de Réflexion et d'Echange en santé PSYchique

Le GREPSY s'est formé en 1998, de manière informelle, pour favoriser la réflexion et l'échange d'informations entre les associations travaillant dans le domaine des troubles psychiques. (voir www.grepsy.ch)

En 2003 et 2005, le GREPSY a édité respectivement la première et la deuxième édition de la brochure **Troubles Psychique, carnet d'adresses genevois**. Le travail pour réaliser la troisième édition a commencé en 2009.

Le GREPSY avait réalisé son 1er Forum en mai 2008. Une partie de l'année 2009, a été consacré à la préparation du IIe forum qui se tiendra en avril 2010.

Lors de l'année 2009, les associations qui participent au GREPSY ont réussi à se mettre d'accord sur un projet de statuts qui sera présenté lors de l'assemble constitutive du GREPSY au mois de février 2010. Le Relais a participé activement au GREPSY tout au long de l'année 2009.

3.6 Groupe « Accueil–Famille » à Belle-Idée

En 2009, notre groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises avec Mme Miriam Vaucher, responsable des Soins et d'autres collaborateurs des HUG. L'objectif est de mettre en place un réel partenariat « Soignants – Famille » par l'implantation d'une politique générale d'accueil pour les proches, dans le Service de Psychiatrie Adulte, à Belle-Idée et dans les quatre secteurs (Eaux-Vives, Jonction, Servette, Pâquis). Le but est d'échanger des points de vue concernant les malades et d'intégrer les connaissances des familles au sujet de leur proche et leur « expertise » dans la réflexion de l'équipe soignante. Des contacts sont en principe pris avec les familles dès le début de l'hospitalisation et lors de la sortie de l'hôpital.

Deux membres du comité ont été invités à plusieurs reprises dans le pavillon des « Lilas » à Belle-Idée pour présenter Le Relais lors d'un groupe réunissant soignants, patients et proches. Une même présentation a été faite dans le pavillon des « Tilleuls ».

Des membres du comité ont également fait le tour des pavillons d'accueil, moyens et longs séjours et des « Alizés » pour informer les soignants et les sensibiliser sur la nécessité de donner le dépliant du Relais aux proches des personnes nouvellement hospitalisées. En effet, vu la surcharge de travail, les infirmiers n'ont pas toujours la possibilité de répondre aux nombreuses questions des proches. Il est nécessaire qu'ils aient la connaissance d'un lieu où ils pourront être écoutés, soutenus et renseignés.

3.7 Rencontres avec le Comité de Gestion de la Psychiatrie Genevoise

Depuis 2006, les associations Biceps, Appartenances, Pro Mente Sana, Parole, le Reev, l'Expérience, ATB, AETOC, INSIEME, Psychex et Relais, grâce à leurs deux porte-paroles, M. Georges Saloukvadze du Relais et Mme Ghislaine de Marziano de Psychex, sont reçues par le Comité de Gestion de la Psychiatrie genevoise. Ces rencontres bisannuelles sont précédées par une ou plusieurs réunions de préparation. Les HUG nous transmettent également les ordres du jour et des extraits des PV des réunions du Comité. Cette année, les sujets suivants ont été abordés:

- La sur-occupation des pavillons
- Le service des urgences psychiatriques et son fonctionnement
- La problématique de l'interdiction de fumer pour les patients en chambre fermée
- Le temps de réponse des soignants aux appels des patients est jugé trop long
- L'éventualité de la participation des représentants des associations au conseil d'administration des HUG
- L'application de la loi, les conditions d'accès aux informations et au dossier médical pour les proches et les patients.

Ces sujets ont donné lieu à des discussions franches et directes entre les représentants des associations et les responsables de la psychiatrie genevoise.

4. EQUIPE MOBILE

L'Équipe mobile fonctionne depuis octobre 2007 et nous constatons qu'elle correspond à une réelle nécessité. En effet, à la fin de l'année, plus de 200 patients avaient été pris en charge par l'équipe, ainsi que leur famille. Les soignants ont constaté que bien souvent, les proches sont dans une grande détresse et qu'ils sont très reconnaissants de l'aide apportée. Constatant que certains patients restaient isolés ou à la charge de leur famille, la plupart du temps du fait de leurs symptômes, l'Equipe mobile a été mise en place pour tenter de prendre en charge ces situations. Cette unité fait partie du Service de psychiatrie adulte du département de psychiatrie des HUG.

Ce projet a été créé sous la direction du Professeur François Ferrero, du Dr Philippe Huguelet et de M. Serge Boulguy, avec le soutien des représentants de l'Association le Relais et aussi grâce à un généreux donateur membre du Relais. Le programme a commencé ses activités le 1^{er} octobre 2007.

L'équipe mobile comprend cinq intervenants à plein temps, dont trois infirmiers spécialisés en psychiatrie, une psychologue chargée en partie de la recherche, ainsi qu'une assistante sociale. 326 demandes ont été reçues depuis le début de l'Equipe Mobile. 123 demandes ont abouti à un suivi, 203 situations ont été réorientées, 71 suivis ont été terminés par les intervenants. Actuellement, 52 patients sont suivis dont 7 sont hospitalisés à Belle-Idée.

Cette équipe fonctionne sur le modèle ACT (Assertive Community Treatment) ayant pour but :

1. atteindre des patients jusque là réticents à un suivi ;
2. assurer le suivi ambulatoire de patients dont la sortie de l'hôpital était jusque là impossible ou rapidement vouée à l'échec ;
3. apporter une aide aux familles et aux aidants institutionnels confrontés à des patients souffrant de troubles psychiques sévères.

En octobre 2009, la Dresse L. Borrás a quitté ses fonctions en tant que cheffe de clinique à l'Equipe Mobile pour être remplacée par la Dresse S. Amani qui occupait le poste à 70%. Ce taux a été augmenté à 80% au 1^{er} février 2010.

5. RELATIONS EXTERIEURES

5.1 CORAASP

La Coraasp est une plate-forme romande de l'action sociale en santé mentale. Association faîtière, créée en 1999, elle réunit actuellement une vingtaine

d'organisations dont Le Relais. Ses objectifs sont le respect de la dignité de l'être humain et la promotion de projets communautaires, basés sur l'entraide, le partenariat et la solidarité.

Les personnes confrontées à l'expérience d'une maladie psychique, les proches et les professionnels de l'accompagnement psychosocial constituent les trois catégories d'acteurs qui définissent ensemble les programmes de ses divers secteurs d'activités.

L'assemblée générale s'est tenue en mai 2009 à Martigny. Une des tâches importantes a été de mener à bien la lutte pour l'acceptation du financement additionnel de l'AI. Il s'agit maintenant de suivre ce qui va concerner la 6^e Révision de l'AI.

Lors de la Journée mondiale de la santé mentale le 10.10.09, les associations de la Coraasp se sont réunies l'après-midi, après des actions individuelles dans chaque canton, à Genève, sur la Place du Rhône, en présence de Mme Marlyse Dormond, présidente de la Coraasp, de M. Michel Pluss, directeur général de la fondation Trajets. Mme Anja Wyden, directrice générale du Département de la Solidarité, de l'Emploi et de l'Action Sociale nous a fait l'honneur de sa présence, de même que M. Pierre Maudet, conseiller administratif de la ville de Genève. Le slogan était : « faim d'amour et soif d'essentiel ». Le but était d'ouvrir une meilleure réflexion sur les maladies psychiques, particulièrement remises en question lors de la votation sur l'AI.

5.2 La VASK Suisse

C'est une organisation faîtière dont « Le Relais » fait partie et qui défend les intérêts des proches au niveau de la politique nationale suisse de santé. La VASK est représentée dans les comités de: AGILE et « l'Alliance Santé Psychique Suisse ». Cette association nous a alloué une jolie somme pour nous aider à fêter notre 20^e anniversaire, ce que nous avons bien apprécié.

Projets et actions en cours ou récemment terminés:

- Création et introduction d'un programme d'enseignement pour élèves à partir de 16 ans « Le psychisme et ses souffrances ». Les documents pour les élèves et pour les professeurs sont maintenant imprimés en allemand et utilisés dans certains écoles. Le but du programme est la prévention et la déstigmatisation des maladies psychiques.
- Contacts directs avec des parlementaires. Pour mieux intervenir au niveau de la législation nationale, des contacts directs avec des

parlementaires dans les commissions de la santé seront pris et un premier entretien a déjà eu lieu.

- Une enquête sur l'hébergement et l'accompagnement à domicile dans différents cantons est en cours.

Après une recherche difficile, La VASK Suisse a trouvé un nouveau président qui est une personne très qualifiée avec une longue expérience dans la gestion d'entreprises et d'administrations y compris des ONG.

5.3 PSYFOR - Cours « Troubles psychiques et Associations »

Pour la quatrième année de suite, en 2009, les associations ATB, le Biceps, L'Expérience, Le Relais, Pro Mente Sana, le REEV et AETOC, regroupées au sein de l'association PSYFOR, donnent un cours sur la base de témoignages et sur la fonction des associations.

Très efficacement organisé par Ariane Zinder (PMS) et Silvia Parraga (Le Biceps), ce cours est destiné à apporter aux professionnels de la santé, le point de vue des patients et de leurs proches et à montrer l'importance des échanges entre pairs. Il est proposé:

- dans le cadre de la formation continue commune aux HUG, à la FSASD et à l'Hospice Général ;
- aux élèves infirmiers de l'HES, (Ex Bons-secours) ;
- aux médecins, dans le post-grade, spécialisation psychiatrie-psychothérapie, 1ère année, module psychiatrie communautaire.

Sa forme particulière et la force des témoignages lui valent partout un écho très favorable.

Pour renforcer cette démarche, un support pédagogique sous forme d'une vidéo a été réalisé au début de l'été sous la direction de Jean-Dominique Michel qui en a assuré l'exécution. Des personnes souffrant de maladie psychique et des proches ont accepté de témoigner.

6. JOURNEES FRANCOPHONES DE LA SCHIZOPHRENIE

Le 26 mars 2009, nous avons planté nos tentes sur la Plaine de Plainpalais, désirant toucher un autre type de population qu'au Molard. Malheureusement

le beau temps n'a pas été de la partie et nous n'avons pas eu beaucoup d'affluence à notre stand !

Par contre, la journée du 2 avril a rencontré un franc succès. Beaucoup de monde pour notre exposition à laquelle s'étaient jointes les deux responsables du Biceps. De la lecture, deux courts métrages, la présence de deux professionnelles (Marie-Josée Durak et Danielle Quelennec de l'unité des Lilas) ont permis à tous ceux qui le désiraient d'obtenir des renseignements.

La soirée s'est poursuivie avec la projection d'un film réalisé par l'association le Déclick, association de réhabilitation du Québec pour des jeunes souffrant de schizophrénie. Ce film a été réalisé dans un but de déstigmatisation, pour bien montrer au grand public que « schizophrénie » n'est pas synonyme de « violence ». Un forum conduit par le Dr Philippe Rey-Bellet et le Dr Marco Merlo a suivi la projection de ce film.

La Tribune de Genève, dans sa page santé, avait consacré un bel article avec pour titre: « La schizophrénie, c'est beaucoup de souffrance » titre ô combien justifié ! Nous savons qu'il a attiré l'attention d'un très grand nombre de lecteurs et espérons que la population modifiera quelque peu son opinion face à cette maladie !

7. LE RELAIS: 20^e anniversaire

Nous avons été très heureux de fêter le jeudi 29 octobre 2009, les 20 ans de la création du Relais. Nous avons été honorés de la présence de : M. Bernard Gruson, directeur des Hôpitaux universitaires de Genève, Pr Panteleimon Giannakopoulos, chef du Département de Psychiatrie, Dr Philippe Rey-Bellet, médecin adjoint, responsable du Secteur Servette, Service de Psychiatrie adulte, Mme Marlyse Dormond, présidente de la Coraasp.

Ces quatre personnes se sont exprimés et leur message a été fort apprécié du public.



Le conseiller d'Etat en charge du Département Solidarité et Emploi, M. François Longchamp, ayant eu un empêchement, s'était fait représenter par Mme Anja Widen, notre actuelle chancelière. Nous avons remercié chaleureusement à cette occasion Mme Yvonne Allemann, co-fondatrice du Relais.

Organisée à la Maison des Associations, la soirée a réuni une centaine de membres et partenaires du réseau genevois de santé mentale dans une ambiance animée et chaleureuse.

Un buffet, généreusement garni et soigneusement préparé par deux membres du Relais, M. et Mme Zuin a été fort apprécié de tous les participants. Les personnes présentes ont pu échanger et partager leurs expériences dans une ambiance conviviale animée par la musique agréable de l'orchestre « Top 5 ».



Merci aux
généreux
donateurs qui
ont permis que
cette fête soit
une réussite et
tout
particulièrement
à Mme Yvonne
Allemann.

8. CONFERENCES

Durant 2009, le Relais a organisé les conférences suivantes, conférences qui ont toujours beaucoup de succès :

20 avril 2009

« Schizophrénie ou schizophrénies »

par le Dr Ph. Rey-Bellet, médecin adjoint, responsable du Secteur Servette, Service de Psychiatrie adulte, HUG

14 septembre 2009

"Le rôle du patient et des proches dans la thérapie"

par le Docteur Charly Cungi, docteur en psychiatrie spécialisé dans le traitement des dépendances et du stress, chargé de cours dans les universités de Lyon, Louvain, Marseille, Montpellier et Genève.

24 novembre 2009

"Commission cantonale d'Indication (CCI)"

par Mmes Céline Laidevant, responsable du conseil aux parents et adjointe de la secrétaire générale d'INSIEME Genève, et Michèle Trieu, directrice du service des résidences et accompagnement à domicile pour personnes handicapées psychiques (EPI) (ex-FHP)

Les résumés de ces conférences se trouvent sur notre site www.lerelais.ch.

9. FORMATION

Depuis quelques années déjà, notre association est appelée à présenter la situation et les besoins des proches aux étudiants infirmiers, assistants sociaux et assistants en soins. En 2009, nous avons expliqué à ces trois groupes le rôle de notre association. En effet, les proches sont souvent en grande souffrance, mais ils sont aussi, de par leur vécu, leur parcours, **une ressource**. Lors de ces séances, nous parlons également de nos besoins et de ce que nous attendons des soignants. Il est aussi intéressant pour nous, de savoir comment ils perçoivent les proches.

10. FINANCES DU RELAIS

Nous avons terminé en 2009 de façon beaucoup plus satisfaisante que ces deux dernières années. En effet, nous avons à nouveau pu percevoir une subvention du Département de la Solidarité et de l'Emploi, ce qui nous a beaucoup aidés.

D'autre part, de nombreuses communes se sont intéressées à nos actions et à nos nombreuses interventions auprès des proches. Les communes donatrices sont:

Bardonnex	Carouge	Chêne-Bougeries
Collex-Bossy	Collonge-Bellerive	Cologny
Confignon	Dardagny	Meinier
Meyrin	Pregny-Chambésy	Puplinge
Vandoeuvres	Vernier	Ville de Genève

Nous, membres du comité et tous bénévoles, sommes vraiment heureux et reconnaissants de voir que notre engagement est apprécié. Les nombreuses

heures que nous consacrons au Relais permettent ainsi à notre association d'élargir ses activités. Nous tenons encore à remercier très chaleureusement les généreux donateurs.

Nous tenons également à remercier l'association « Alternance Haute-Savoie » qui, lors de sa dissolution, nous a remis une somme importante pour nous aider à poursuivre nos activités. Néanmoins, nous sommes fort attristés par la suppression de cette association partenaire avec laquelle nous avons toujours maintenu d'excellents rapports ; nous accueillerons bien volontiers les personnes de cette région qui s'adresseront à nous.

REMARQUES:

Comme vous pouvez le constater à travers les comptes du Relais, nous avons terminé l'année 2009 avec un important bénéfice, ce qui ne nous était pas arrivé depuis longtemps. Le comité tient toutefois à apporter les précisions suivantes:

- en 2009, l'Etat de Genève nous a accordé une subvention extraordinaire de CHF 9990, subvention qui nous avait été supprimée les années précédentes ;
- pour la première fois, la Ville de Genève nous a accordé une aide de CHF 4000 ;
- de nombreux membres et des sociétés privées nous ont octroyé des fonds afin que nous puissions fêter dignement le 20^e anniversaire du Relais ;
- nous avons prévu une provision pour célébrer le 20^e, provision dont nous n'avons pas eu besoin dans sa totalité et dont le solde vient grossir notre bénéfice.

Bien entendu, cette situation ne se répètera sûrement pas en 2010 ; nous sommes donc obligés de rester très prudents et ce bénéfice exceptionnel sera réparti sur plusieurs années.

11. CONCLUSION

Nous sommes contents de voir que les choses évoluent de façon plutôt satisfaisante, même s'il y a encore un énorme travail à accomplir, notamment en ce qui concerne les lieux de vie.

Le président tient à remercier tous les membres du comité et autres bénévoles qui donnent de leur temps et de leur enthousiasme pour le soutenir dans

ses nombreuses activités et obligations. Merci aussi à tous nos fidèles membres.

Un merci tout particulier aux HUG, et à tous ceux que nous côtoyons dans ce contexte, pour leur écoute, leur soutien et l'attention qu'ils accordent à notre association.

La maladie psychique est un drame qui touche non seulement les personnes atteintes, mais aussi tout leur entourage. En étant tous solidaires, nous pouvons la faire mieux accepter et comprendre du grand public. C'est pour cela que nous avons été satisfaits du résultat positif de la votation sur la 5e révision de l'AI.

Mouton noir de la médecine, la psychiatrie évolue, les préjugés petit à petit s'estompent, le grand public devient moins réticent, les choses avancent !

Nous, proches, devons garder espoir et santé, afin d'être au mieux pour soutenir tous ceux qui sont atteints de troubles psychiques.

Association Le Relais

Genève

Compte de fonctionnement pour l'exercice	2009	2008
	CHF	CHF
Recettes		
Cotisations proches	7'050.00	7'020.00
Soutiens	2'485.00	1'895.50
Dons selon 21uLCP	15'860.04	4'100.00
Dons Mairies	17'300.00	17'950.00
Dons divers	698.80	0.00
Subvention Ville de Genève	4'000.00	0.00
Subvention Etat de Genève	9'900.00	0.00
D.S.E. Participation frais de personnel	15'164.70	0.00
Intérêts créanciers	62.50	91.30
Produits divers	992.35	1'948.30
Produit de sous-location	6'470.00	6'400.00
Participation membres 20ème anniversaire	4'965.00	0.00
Dissolution provision 20ème anniversaire	10'550.00	0.00
Total des recettes	95'498.39	39'405.10
Dépenses		
Soutiens aux proches	3'080.95	2'624.40
Frais de personnel	17'342.10	0.00
Administration générale	22'394.70	17'344.69
Provision 20ème Anniversaire	0.00	10'550.00
Frais 20ème anniversaire	5'719.00	0.00
Loyer et charges locatives	17'577.60	18'282.80
Total des dépenses	66'114.35	48'801.89
Excédent des recettes (dépenses)	29'384.04	-9'396.79

Association Le Relais

Genève

Bilan au 31 décembre	2009	2008
	CHF	CHF
Actif		
Caisse	96.75	200.15
La Poste	22'379.44	27'095.94
Banque - BCGe	32'053.39	4'554.60
Banque - BCGe Garantie Loyer	2'738.30	2'730.55
Impôt anticipé à récupérer	77.91	71.51
Actif transitoire	2'202.70	1'365.20
Total de l'actif	59'548.49	36'017.95
Passif		
<i>Fonds étrangers</i>		
Créanciers divers	870.00	870.00
Passifs transitoires	15'704.45	11'007.95
Provision 20ème Anniversaire	0.00	10'550.00
	16'574.45	22'427.95
<i>Fonds propres</i>		
Fortune au 1er janvier	13'590.00	22'986.79
Excédent des recettes (dépenses) de l'exercice	29'384.04	-9'396.79
	42'974.04	13'590.00
Total du passif	59'548.49	36'017.95

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)
aux membres du comité de la

Association Le Relais, Genève

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de l'Association Le Relais pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

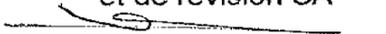
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 15 mars 2010

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA


Bernard Coste
Réviseur responsable


Dominique Rivollet

Annexe : comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement)